

La DGFIP, plus particulièrement les responsables du service des systèmes d'information (services informatiques), vient de prendre une décision inacceptable et lourde de sens.

Le chef du SSI a décidé de confier à une entreprise privée (SS2I), sous des prétextes pour le moins fallacieux, une mission de développement informatique initialement dévolue à l'établissement informatique de Grenoble.

Ces travaux en lien avec le déploiement du SI paye (ONP) pouvaient parfaitement être réalisés par les équipes de développement de l'ESI de Grenoble qui disposent du temps, des effectifs et des compétences pour les mener à bien. Les études préalables conduites par la direction de l'ESI ont démontré cette capacité et le projet était porté tant par les responsables de l'établissement que par ceux de la DISI.

L'intervention d'entreprises privées dans la sphère informatique, bien que parfois nécessaire, n'est pas nouvelle et Solidaires Finances Publiques dénonce depuis bien longtemps la manière dont elles interviennent.

Au cas d'espèce, l'appel à une société privée n'était aucunement indispensable et apparaît incompréhensible aux agents concernés.

Ce choix de l'administration se place surtout en totale contradiction avec le discours du Directeur général sur la confiance, le respect et le haut niveau de technicité et de conscience professionnelle des agents de la DGFIP, sur l'impérieuse nécessité d'un dialogue social dense et constructif et revient enfin sur les engagements et la parole de l'administration.

En effet, durant les 5 dernières années, à l'occasion des groupes de travail informatiques, la DG n'a eu de cesse d'affirmer sa volonté de ré-internaliser tout ce qui pouvait l'être. Elle avait d'ailleurs donné quelques gages de cette orientation qui dénotent aujourd'hui singulièrement avec la décision opérée concernant l'ESI de Grenoble.

Quel crédit pouvons-nous accorder désormais aux propos et aux écrits de l'administration, tant en matière informatique que plus généralement dans la cadre notamment de la démarche stratégique ? Nous nous interrogeons également sur le circuit de décisions au sein d'une DGFIP amputée de trois sous-directeurs et sur les effets de ce qui ressemble de plus en plus à une volonté de déconcentration ?

Solidaires Finances Publiques intervient auprès de la DG pour tenter de faire annuler cette décision contraire à ses engagements passés et néfaste aux intérêts de l'ensemble des personnels des services informatiques.

Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels de la sphère informatique et au-delà à apporter leur soutien, par tous les moyens possibles (fax ou mel au DG, pétitions...), aux agents de l'ESI de Grenoble et à débattre des conditions d'une nécessaire riposte à ces orientations.

Lettre des agents du service développement de l'ESI de Grenoble datée du 24 mai 2013

Monsieur le Directeur des Services Informatiques,

Le 16 mai 2013, lors d'une présentation du Plan Annuel d'Activité par SI1B, nous avons appris votre décision, en date du 21 avril, d'externaliser la RAD (Rétroactivité Anté Démarrage).

Ce chantier, lié au démarrage de l'ONP, porte sur l'adaptation de programmes de l'ONP n'est pas en capacité de développer.

Nous avons été choqués d'une telle décision, et regrettons d'en avoir été informés aussi tardivement, qui plus est par un collègue chef de projet. L'absence du chef de bureau ou de son adjoint a été ressentie comme une marque de profond mépris vis-à-vis de l'équipe de développement.

Les différents groupes de travail affichent une volonté de la Direction de ré-internaliser les chantiers de développement informatique. Or, votre décision va à l'encontre de cette politique alors que nos capacités et notre disponibilité ont été portées par notre direction locale et notre DISI.

Notre équipe de développement possède les ressources et les compétences adéquates pour réaliser dans les délais le chantier RAD, qui correspond à notre cœur de métier :

- parfaite maîtrise de la technologie et des outils Cobol, PacBase et JCL.

- compétences métier sur le domaine paye.

- force de proposition sur les dossiers à enjeux.

Le PSI nous a d'ailleurs clairement spécialisés sur ces domaines, et notre efficacité a été attestée par les différents audits.

Ce projet aurait été le seul d'importance pour notre équipe de développement, actuellement largement sous employée, comme le montre le PAA 2013.

En outre, les outils de planification, notamment CORE, permettent aisément de déterminer la charge et le coût d'un développement en interne. La refacturation à l'ONP, principal argument avancé en faveur de l'externalisation, aurait donc été possible.

Il paraît donc aberrant, dans le contexte de restriction budgétaire, de recourir à une société de services, pour des travaux qui pourraient être réalisés en interne, sans coûts supplémentaires.

De plus, ce projet gagnerait en sécurité car le nécessaire transfert de compétences vers la SS2I induirait des délais supplémentaires et une perte éventuelle de fiabilité.

Nous interprétons votre décision comme un signal fort de remise en cause de nos missions. Nous craignons que le recours systématique à cette solution d'externalisation ne devienne un levier RH.

Nous réaffirmons notre volonté de prendre en charge le chantier RAD, et tous ceux liés à notre cœur de métier, ainsi que ceux qui pourraient assurer la pérennité de notre établissement.

En conséquence, nous demandons l'annulation du bon de commande en cours avec Onepoint.

Nous souhaitons collectivement vous rencontrer afin que vous puissiez nous exposer les raisons de cette décision qui sonne, pour nous, comme un désaveu.

Nous serons extrêmement attentifs à votre prompt réponse, dont nous tirerons toutes les conséquences.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur des Services Informatiques, en notre considération distinguée.

27/05/2013